

Communication relative à la sécurité lors des manifestations.

Paris, le 1^{er} avril 2019

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à M. le Préfet de police. Bienvenue dans cet hémicycle, ce gouvernement des Parisiens, cette assemblée des Parisiens. C'est vrai que c'est une originalité, j'y reviendrai un peu dans mon propos, que d'avoir pour un maire, à sa droite, le Préfet de police.

Certains y verraient, ou ont pu y voir une forme de tutelle de l'État sur la Ville de Paris. Je pense qu'au fil du temps, et notamment après la loi de 2017, on peut surtout y voir la nécessité d'une coopération, notamment sur les questions relatives à la sécurité, à l'ordre public, à la lutte contre le terrorisme, ou encore contre la criminalité.

Pour ma part, je suis ravie de vous accueillir dans cet hémicycle, dans lequel vous aurez à venir souvent, et dans lequel nous aurons toujours plaisir à vous accueillir dans la courtoisie républicaine qui règne dans cette assemblée.

Permettez-moi d'introduire le débat avant de vous donner la parole, puis de proposer à l'ensemble des orateurs et oratrices, de tenir les propos qu'ils souhaitent.

Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs, chers collègues, comme vous, je suis très attachée au droit de manifestation. Dans une démocratie, chacun doit pouvoir exprimer son désaccord, son opposition, voire sa colère. Mais le droit de manifester n'est pas le droit de casser. Je veux ici, avant toute chose, assurer les forces de l'ordre, assurer aussi tous ceux qui contribuent à notre protection, je pense aussi aux pompiers, je veux les assurer de mon soutien, Monsieur le Préfet, parce qu'ils sont souvent la cible de ce déferlement de violence que nous avons pu voir.

Je tiens à être claire et nette, la violence ne fait pas partie du droit de manifester, et s'en prendre aux forces de l'ordre est une façon de fragiliser la démocratie et notre République. J'ai eu l'occasion de m'exprimer dans cet hémicycle et à l'extérieur de cet hémicycle.

Depuis plus de quatre mois, presque chaque samedi, les Parisiens, les commerçants doivent se préparer au pire. Les vitrines sont barricadées, les terrasses sont rentrées, et la ville retient son souffle. La quasi-totalité des arrondissements a été touchée. Des centaines de boutiques, d'hôtels, de restaurants, de banques, d'immeubles ont été dégradées, incendiées, ou entièrement pillées.

C'est la première fois que nous sommes confrontés à une telle crise, première fois depuis longtemps. On a eu l'occasion, au début de ce mouvement des Gilets jaunes, de dire que Paris avait vécu cela en 68, mais en 68, cela n'avait pas duré aussi longtemps. Donc c'est la première fois qu'une crise de cette nature secoue notre ville dans la durée. La violence et le rythme, auquel elle se répète, sont donc sans précédent.

Quand un commerçant ne peut plus ouvrir parce qu'il craint les violences, quand les Parisiens, les visiteurs, les touristes évitent certains quartiers pour la même raison, quand un magasin ou un restaurant est pillé ou brûlé, en fait, c'est toute la ville qui est touchée. Je refuse, comme vous, et je veux ici dire aux maires d'arrondissement, majorité comme opposition, combien nous avons été ensemble, et je vous remercie que, dans ces moments de crise très durs, l'intérêt des Parisiens et l'intérêt de nos quartiers aient repris le dessus. Paris devient le théâtre de véritables scènes d'émeutes et, cela, je le refuse, nous le refusons.

Alors que nous entrons dans le printemps, que des dizaines d'événements, des centaines dirais-je, de vide-greniers, de manifestations sportives sont organisés partout dans la ville, cela n'est plus possible. Le week-end est normalement un moment de respiration pour les Parisiennes et les Parisiens, pour les visiteurs qui viennent dans la capitale. Il est donc urgent de mieux protéger Paris durablement.

Le coût des destructions est considérable pour la Ville. J'ai d'ailleurs introduit, auprès de l'État, une demande d'indemnisation, comme la loi le permet, et comme il convient de faire. La facture s'élève déjà à 7 M€, uniquement les dégâts liés aux mobiliers urbains, aux panneaux de signalisation, et aussi à la mobilisation exceptionnelle d'agents municipaux de voirie, de sécurité, et de propreté.

Il faut d'ailleurs ajouter les préjudices indirects, estimés à 5,6 M€. Je pense, par exemple, aux dégâts sur les Vélib', les bornes, les kiosques dégradés, ou encore la destruction d'abribus. Cette somme déjà très conséquente ne prend pas en compte les coûts liés au retard des chantiers de la Ville.

Face à cette crise majeure, je veux vous dire que nous assumons pleinement nos responsabilités. Notre coopération avec vous, Monsieur le Préfet, est essentielle, avant, pendant et après les manifestations. En amont, les équipes travaillent d'arrache-pied pour préparer la ville. Les grilles d'arbres, les colonnes, les barrières de chantier, les Vélib', ce sont plus de 60 tonnes de mobiliers urbains que les agents ont retirées de l'espace public pour la sécurité des Parisiens, des visiteurs et des commerces.

Pendant les manifestations, nous assurons que le quotidien des Parisiens, que les événements de quartier ainsi que les équipements publics puissent être sécurisés, ouverts. Pareil pour les espaces publics. Et après, les manifestations, nous nettoyons l'espace public de tous les déchets répandus ou des carcasses de voitures brûlées. A ce jour, 300 carcasses de véhicules ont dû être retirées de la voie publique par nos agents, dont 160 carcasses pour le seul 1er décembre. En tout, ce sont 233 tonnes de déchets qui ont été ramassées par la DPE.

Je veux ici d'ailleurs remercier et saluer l'ensemble des agents de la Ville qui préparent, qui accompagnent, qui réparent et qui nettoient, parce qu'ils se sont mobilisés d'une façon qui, je crois, fait la fierté de l'ensemble des élus. D'ailleurs, ce sont les mêmes qui, au quotidien, en dehors des crises, entretiennent et nettoient. On a pu voir l'efficacité, mais on mesure, chacun aussi, la déstabilisation de tout le service public municipal, lorsqu'après un week-end de réparation, il faut bien sûr qu'il y ait des congés, qu'il y ait des temps de rotation pour que les personnels puissent également souffler. Cela veut dire que cela désorganise l'ensemble des équipes municipales de propreté, et aussi dans les autres domaines.

Je veux ici les remercier en mon nom et en notre nom à tous.

Avec la Préfecture de police, la coordination opérationnelle a été optimisée pour réagir au mieux pendant la crise. Nous accueillons un officier de liaison au Centre de veille opérationnelle, tandis que la Préfecture reçoit aussi un de nos agents. Cette coopération se fait à travers aussi le rôle que je veux saluer ici de Colombe BROSSEL, mon adjointe en charge de la sécurité.

Cette coopération permet d'échanger des informations en temps réel, entre la Préfecture de police et l'Hôtel de Ville, et les maires d'arrondissement concernés. Ce ne sont pas que des mots, nous l'avons éprouvé samedi après samedi, et cette coordination, cette coopération, cette fluidité entre nos institutions a été parfois très utile. Parfois, elle n'a pas pu permettre de protéger des rues qui ont été saccagées. Mais, dans bien des cas, elles nous ont permis de réagir en amont, et de pouvoir prévenir les maires d'arrondissement, être en lien avec eux, et pouvoir agir lorsque c'était encore possible dans les arrondissements.

Cette coopération permet d'échanger des informations en temps réel, entre la Préfecture de police et l'Hôtel de Ville, et les maires d'arrondissement concernés.

A la suite des événements du 1er décembre, j'ai demandé à votre prédécesseur, Monsieur le Préfet de police, que les élus parisiens, maires d'arrondissement et présidents de groupe politique, soient conviés par le Préfet de police à une réunion, la veille de chacune de ces manifestations. Cette pratique est maintenue. Je vous en remercie. Vous vous y associez également, et j'informe tous les parlementaires parisiens que cette réunion les concerne aussi.

Mais je tiens à rappeler que la Ville n'est pas en charge du maintien de l'ordre. D'ailleurs, nous ne le souhaitons pas. Il n'en a pas été question, y compris dans le débat sur la sécurité des Parisiens et la police municipale, pour ce qui me concerne.

Notre rôle est d'aider les Parisiens et les commerçants auprès desquels nous sommes pleinement mobilisés, et je sais combien ils sont durement touchés. Dès le début du mouvement, nous nous sommes engagés, bien sûr aux côtés de l'État, des chambres consulaires, des associations, pour les soutenir au mieux. Nous avons mené plusieurs campagnes de communication pour inciter les Parisiens à faire leurs courses dans leur commerce.

Au-delà, je m'engage entièrement pour l'image de Paris. Nous travaillons sur la restauration de cette image à l'international. Je veux remercier Jean-François MARTINS du travail qu'il fait avec tous les opérateurs de tourisme. C'est une reconquête qui se mène au lendemain de chaque samedi, mais je n'abandonnerai jamais. Nous avons eu malheureusement à le faire après les attentats de 2015, et à rétablir la situation.

Comme mesure concrète, nous avons bien sûr exonéré des droits de terrasse les commerçants touchés, ce qui représente un million d'euros de soutien. Nous continuerons le mois prochain, je m'y suis engagée auprès des commerçants, lorsque nous avons eu la dernière réunion suite à la manifestation du 16 mars, notamment sur les Champs-Élysées. Nous avons versé aussi 500 000 euros au fonds de soutien que la Région a créé à notre demande, pour soutenir directement les acteurs économiques. Nous avons accordé une aide exceptionnelle aux kiosquiers, dont les revenus sont minces, et qui sont un véritable symbole de Paris. D'ailleurs, nous avons, avec la société Decaux et la Ville de Paris, permis la réinstallation rapide de ces kiosques, leur remise en état sur les Champs-Élysées. Je veux remercier là aussi le rôle que joue notamment Patrick BLOCHE, président de la Commission des kiosquiers à Paris.

Enfin, nous avons demandé l'aide de l'État pour renforcer encore ces mesures. Paris est visée en tant que lieu de pouvoir, mais ce sont les Parisiennes et les Parisiens qui sont touchés. Nous espérons donc que le soutien de l'État sera à la hauteur des enjeux.

Toutes ces actions, nous les mènerons tant qu'elles seront nécessaires pour Paris, pour les Parisiennes et les Parisiens.

Mes chers collègues, le débat au sein du Conseil est indispensable. Ce lieu est celui de la représentation démocratique des Parisiens dans leur diversité. La crise que traverse le pays touche durement notre ville en en faisant le lieu d'affrontements et d'émeutes. Je l'ai dit, les questions d'ordre public, qui relèvent de la compétence de l'État, doivent pouvoir être débattues en toute transparence, avec vous, Monsieur le Préfet, qui en avez la charge.

L'histoire particulière du gouvernement et du pouvoir parisien vous place donc à la droite du maire, dans cet hémicycle. Vous représentez l'Etat dans sa responsabilité liée à la sécurité. Mais nous le savons, cette crise nécessite des réponses politiques et sociales, et pas simplement d'ordre public, car elle est avant tout une crise politique et sociale.

Avant de vous céder la parole, monsieur le Préfet, je souhaite bien sûr que ce débat se déroule dans le respect et le sérieux que nous devons aux citoyens qui nous regardent et qui attendent des réponses à leurs interrogations et à leurs inquiétudes.

Je vous remercie.